



HAMMERITE FINITION ASPECT MARTELE



Définition

Peinture laque antirouille satiné-brillante aspect martelé en phase solvant pour la protection et la décoration des métaux (portails, grilles, garde-corps, ...).

Destination et propriétés

- Extérieur
- Métaux ferreux, et métaux non ferreux préalablement revêtus d'une couche de HAMMERITE PRIMAIRE NON FERREUX.
- Applicable directement sur rouille non pulvérulente (métaux ferreux) sans primaire ni sous-couche.
- Bénéficie de la technologie DUALTECH qui est une combinaison d'agent inhibiteur de corrosion et d'agent imperméabilisant.
- Beau tendu
- Excellente résistance aux chocs et aux intempéries

Caractéristiques

- Liant : résine alkyde uréthane
- Subjectiles : métaux ferreux (acier, fonte, ...), métaux non ferreux (galvanisé, zinc, aluminium, ...), anciennes peintures bien adhérentes et dépolies si nécessaire (sous réserve d'un essai préalable).
- Classification AFNOR : Famille I classe 4a (NF 36-005).
- Extrait sec en volume : 48,2 ± 3
- Extrait sec en poids : 65,5 ± 2
- Densité : 1,07
- Rendement en surface : 10 à 13 m²/l
L'épaisseur totale requise pour une protection anticorrosion : 100 µm secs ou 200 µm humides. Le nombre de couches à appliquer (2 à 3) pour atteindre l'épaisseur requise dépendra du support (état de surface, orientation) et du matériel d'application (brosse, rouleau).
- Brillant spéculaire : 50-65 GU sous 60° (aspect satin - brillant).
- Matériel d'application : brosse soie et rouleau.
- Nettoyage du matériel : HAMMERITE DILUANT ET NETTOYANT PINCEAUX.
- Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R. : peinture en pot : sec : 2 heures – recouvrable : 4 heures
Aérosol : sec : 1 heure – recouvrable 15 minutes
- Teintes : voir carte de teintes.
- COV : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l. Ce produit contient au maximum 499 g/l de COV.

Précautions à observer

- En travaux extérieurs, la température devra être comprise entre + 5 et + 35°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.
- Ne traiter que des supports parfaitement secs sans risque de condensation.
- Température du support 3°C au-dessus du point de rosée.
- Conservation à l'abri du gel et des très fortes températures.
- Les aérosols conviennent pour les petits ouvrages et les surfaces difficilement accessibles.
- Sur un même ouvrage, ne pas panacher les types de conditionnement (peinture en pot et en aérosol).

Mise en oeuvre

Les supports, travaux préparatoires, et conditions de mise en oeuvre devront être conformes à la NF DTU 59-1.

Préparations de surface :

- Sur métaux neufs : dégraissage à l'aide d'HAMMERITE DILUANT ET NETTOYANT PINCEAUX suivi d'un dépolissage et d'un dépoussiérage.
- Sur métaux remis à nu : lessiver et rincer à l'eau. Laisser sécher.
- Sur anciennes peintures bien adhérentes, lessiver et rincer à l'eau. Laisser sécher. Dépolir les surfaces lisses ou brillantes et dépoussiérage.
- En cas de présence de rouille pulvérulente ou importante, brossage à la brosse métallique ou ponçage au papier de verre, et dépoussiérage.

Subjectiles	Primaire	Finition
Métaux ferreux neufs ou remis à nu	---	2 couches HAMMERITE FINITION ASPECT MARTELE (épaisseur requise : 100 µm secs soit 200 µm humides)
Métaux non ferreux neufs ou remis à nu	1 couche HAMMERITE PRIMAIRE NON FERREUX	-- Aérosol : Pulvériser uniformément en fines passes croisées à 15 cm environ de distance. Appliquer obligatoirement 3 à 4 passes fines pour une bonne protection
Anciennes peintures bien adhérentes (sous réserve d'un essai préalable)	---	

Sécurité

Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 01 – Février 2017